



Négociations salaires 2016 Que nous concocte notre direction ?

**Cette fois, la Direction a-t-elle compris le message
de toutes les Organisations syndicales ?**

Toutes ont demandé une vraie évolution des salaires !

Pas question de complément d'intéressement, comme 2015...

Que nous a proposé la Direction, lors de la réunion du 2 février ?

- *Une réflexion sur une évolution des minima d'embauche...*
 - o SAUF que les embauches, on a presque oublié à quoi ça ressemble... on nous annonce au mieux 60 ou 70 recrutements en CDI en 2016... 70 sur plus de 7.000 salariés !
- *Une prise en charge plus conséquente de la cotisation patronale de l'article 83*
 - o SAUF que ça n'augmente pas nos salaires...

Pour l'UNSA, il est inconcevable d'accepter de faire un amalgame entre les négociations du statut commun (qui incluent précisément l'article 83) et l'augmentation générale des salaires discutée en Négociation Annuelle Obligatoire (NAO).

Puisque nous « négocions » sur les salaires, nous proposons, **comme base de négociation :
Une augmentation forfaitaire de 40€ par mois, sur 14 mois.**

Le principe d'une augmentation forfaitaire a été défendu par toutes les OS.

Avec un air très ennuyé et circonspect, la Direction va faire chauffer les calculettes pour une prochaine réunion le 9 mars .

Restez informés !

Inscrivez-vous en un clic à notre newsletter :

<http://ag2r-reunica.unsa.org/>



Petit focus sur l'art 83

C'est un dispositif de retraite supplémentaire **obligatoire financé par des cotisations salariales et patronales**, et le cas échéant, par des versements volontaires facultatifs.

A la retraite, une rente est servie dont le montant varie selon la durée de cotisations et l'importance des versements. Cotiser moins de 20 ans sur un petit salaire... ça ne permettra pas des folies... peut-être quelques centaines d'euro PAR AN...

Et les négociations sur notre futur statut, on n'en entend plus parler ?

Les réunions se succèdent et nous attendons les projets de texte, actualisés de nos derniers échanges, pour chacun des thèmes discutés : temps de travail et rémunération, santé/prévoyance et dispositifs de fin de carrière. Quand nous les aurons reçus, il faudra encore en discuter, préciser des points obscurs ou chercher à rapprocher les positions autant que possible. Bref, du temps...

Depuis 2 ans, L'UNSA évoquait l'idée que nos accords d'entreprise pourraient être prorogés au-delà du 31/03/2016, pour permettre si besoin, aux négociations d'aller à leur terme. Notre demande reste pertinente... à moins que...

...à moins que la Direction ne fasse les avancées significatives que nous attendons.

La pause de 30mn, aucune baisse des salaires nets,
les dispositifs de fin de carrière, etc...

Nous contacter : UNSA@ag2rlamondiale.fr



à nouveau monde, nouveau syndicalisme !



Communication du 09 février 2016